

L'intelligence artificielle arrivera-t-elle à temps ?

Depuis la sortie avec fracas de ChatGPT il y a un an, la sidération et la panique ont cédé la place à une sourde inquiétude, voire à l'angoisse d'une société déshumanisée et poussée massivement au chômage par les intelligences artificielles (IA). Goldman Sachs prédisait récemment que 300 millions d'emplois seraient balayés par l'IA. De nombreuses professions craignent l'avènement de ces outils capables d'automatiser des tâches cognitives de plus en plus complexes. De surcroît, les limites du possible sont repoussées chaque jour un peu plus loin par les progrès fulgurants de l'IA générative.

Depuis les travaux de Keynes en 1930, des économistes prédisent régulièrement la fin du travail du fait de l'automatisation. Paradoxalement, l'emploi est en réalité florissant en Europe et aux États-Unis, avec des taux de chômage au plus bas depuis 40 ans. Cela s'explique en partie par la création de nombreux emplois liés à la technologie, tels que les experts en SEO ou les ingénieurs de chatbots. Cependant, le vieillissement de la population et le

tarissement des viviers de main-d'œuvre disponible, en raison du départ à la retraite de baby-boomers et de la fermeture des frontières à l'immigration, contribuent également à cette situation. Les projections indiquent que la population active pourrait ne plus représenter que 50 à 60% de la population totale dans certains pays de l'OCDE d'ici deux ou trois décennies, contre près de 70% en 2000. Qui plus est, une population âgée est une population qui a besoin de soins et de services spécialisés. Les secteurs de la santé et du soin aux seniors sont déjà en pénurie et peinent à recruter. Qu'en sera-t-il dans quelques années ? Et comment pourrions-nous faire porter le poids financier de ces soins et des pensions sur des épaules de moins en moins nombreuses ?

Déplacer ou modifier le travail

C'est ici qu'intelligences artificielles et robotiques pourraient s'avérer essentielles. Il n'est mathématiquement pas concevable de maintenir les niveaux de vie en Occident sans un recours massif à l'automatisation ou à l'immigration. Si bien qu'à contre-courant des prédictions alarmistes, il ne serait peut-être pas absurde de se demander si l'IA sera capable d'automatiser suffisamment vite et

fort pour compenser l'inéluctable érosion de la population active.

Il est permis d'en douter à plusieurs titres. D'abord, parce qu'incorporer la technologie dans le fonctionnement des organisations est infiniment plus complexe qu'un rapide dialogue avec ChatGPT. Ceci implique qu'il y aura inéluctablement un décalage qualitatif et temporel important entre les possibilités théoriques de la technologie, et son effet productif réel. Ensuite, parce qu'aussi intelligente qu'elle parvienne à se faire passer, la technologie a plus de chances de déplacer ou modifier le travail que de le supprimer purement et simplement. Si la numérisation a largement contribué à une information plus abondante, riche et accessible, elle s'est aussi accompagnée d'un accroissement considérable des tâches bureaucratiques. Plus la machine est capable de calculer, de raisonner voire de produire, et plus nous nous transformons – comme le prédisait déjà Thoreau au XIX^e siècle – en outils de nos propres outils, désormais chargés de l'alimenter en données, et de contrôler son travail en sortie. Un médecin ne travaille pas moins qu'avant, mais il passe désormais plus de temps à encoder des prescriptions et autres documents électroniques ou à contrôler le dia-

Le danger n'est donc sans doute pas la disparition du travail, mais une profonde redistribution des tâches entre humains et machines, laissant aux secondes la part la plus productive des activités.



Opinion



Nicolas van Zeebroeck
et Bruno Colmant

Respectivement Professeur à l'ULB
et Professeur à l'ULB et l'UCLouvain

■ À contre-courant des prédictions alarmistes, il ne serait peut-être pas absurde de se demander si l'IA sera capable d'automatiser suffisamment vite et fort pour compenser l'inéluctable érosion de la population active.

gnostic posé par une machine qu'à soigner ses patients.

La question de la fiscalité

Le danger n'est donc sans doute pas la disparation du travail, mais une profonde redistribution des tâches entre humains et machines, laissant aux secondes la part la plus productive des activités. Dans un tel scénario, la principale préoccupation sera celle de la capture et de la distribution de la valeur produite. Cette question ramène donc immanquablement à celle du partage des gains de productivité, dont on sait qu'ils sont progressivement confisqués par le capital au détriment du travail depuis une trentaine d'années, soit depuis le déploiement fulgurant de l'informatique, puis de la numérisation avant de reprendre les pleins effets des développements futurs de l'IA. De manière légitime, les concepteurs de l'IA, ou les entreprises qui les exploiteraient pourraient prétendre à accaparer ces gains de productivité sous forme de plus-values extraites de la rémunération des travailleurs, dans une pure logique marxiste. Inversement, les citoyens déclassés pourraient revendiquer une indemnisation sociale correspondant à l'irruption de la technologie dans leurs cycles de production.

Ceci signifie que même si l'IA est indispensable pour répondre à la question du vieillissement de la population, les systèmes de taxation et de parafiscalité, essentielle-

ment fondés sur le travail, s'avèreraient désuets, car ils sont l'héritage d'un passé manufacturier. La négociation d'un cadre social de qualité en pleine immersion dans l'intelligence artificielle pose donc la question de la fiscalité.

Changement de paradigme

Ce qui précède fait inévitablement référence à l'économiste suisse Jean de Sismondi (1773-1842), qui théorisa ce basculement vers la mécanisation. Il suggéra l'idée que tout individu remplacé par une machine reçoive à vie une rente perçue sur la richesse entraînée par la mécanisation de son emploi. En d'autres termes, le propriétaire ou le gestionnaire du processus aurait dû s'acquitter d'un impôt correspondant à une partie des gains de productivité qu'il a soustraits à la sphère marchande collective.

Sans adopter une taxe sur les robots ou sur l'automatisation, il faudra probablement déplacer la gravitation de la taxation du travail vers les entreprises qui devraient alors contribuer davantage à la sécurité sociale et au financement des pensions. Cette idée peut choquer, mais sa plausibilité s'impose si l'on considère que le vieillissement de la population devrait idéalement être compensé par des machines. Ce changement de paradigme pourrait contribuer à un partage plus juste des gains de productivité, sans pour autant décourager les entreprises à investir dans l'automatisation.

OPINION

Période d'examens : quand la vie de professeur d'université devient une épreuve de force

■ Hausse de la contestation des notes, recours internes ou externes intempestifs, professeurs vilipendés : certains universitaires n'en peuvent plus.

Stéphane Louryan

Professeur à la faculté de médecine de l'ULB et membre de l'Académie royale de médecine de Belgique

On entend ou lit souvent la presse se faire l'écho de la carence en professeurs dans l'enseignement secondaire, et du manque de vocation pour pareil métier. Il ne faudra guère attendre longtemps pour que semblable constatation s'applique à l'enseignement universitaire, du moins dans les premiers cycles. Car voilà, la vie d'un professeur d'université devient à certaines périodes – celle des examens – une épreuve de force avec certaines catégories d'étudiants, les plus médiocres.

Plusieurs évolutions concourent à la chose. D'une part un individualisme forcené et un clientélisme, qui sont les reflets du temps présent, privilégiant les droits au détriment des devoirs. Ensuite, justement, des droits ahurissants qui ont été concédés aux étudiants par un pouvoir politique démagogique mû par l'électoratisme le plus aveugle, sous la pression de la Fédération des étudiants francophones (Fef), qui n'est pas à un mensonge près (voir notre ouvrage *Autopsie de l'université*).

Ceux qui se souviennent de l'époque révolutionnaire où un étudiant n'osait pas regarder un professeur d'université dans les yeux, et où la moindre contestation d'une note d'examen se soldait par une révision à la baisse sont bien loin hélas de mesurer le contexte qui prévaut de nos jours.

Pas le fait des "bons étudiants"

On a successivement accordé aux étudiants le droit de voir leurs épreuves écrites corrigées, et d'en demander copie, de déposer des recours internes et externes, de contester leurs notes et de vilipender leurs professeurs par des propos mensongers, calomnieux et irrespectueux. Ce n'est certes pas le fait des "bons étudiants" qui réussissent tous leurs examens sans difficulté, mais d'élèves qui péniblement accumulent après de longues années des "crédits" à peine gagnés par des notes tout juste suffisantes, et que des autorités académiques complaisantes acceptent de réinscrire sous des prétextes psychologiques ou sociaux, même s'ils ont épuisé toutes leurs batteries, ne disposant ni des compétences requises ni des codes en usage dans le milieu académique. Leur objectif est davantage de valider une épreuve que d'apprendre.

Des avocats peu scrupuleux (qui, eux, ont peut-être bien réussi leurs études), que ne

dérange pas l'idée que finissent diplômés des étudiants médiocres et incompetents, interviennent dans les recours, en accordant foi à des mensonges diffamatoires. Ces procédures paralysent le fonctionnement des jurys d'examen : sans doute est-ce là le but, afin d'inciter les jurys à plus de mansuétude spontanée désormais. Cette attitude est systématiquement le fait d'étudiants "en fin de course", qui deviennent non finançables à force d'inscriptions infructueuses, et qui devraient logiquement être expulsés des études.

Par ailleurs, des fraudes aux examens sont fréquentes et les étudiants concernés ont l'impudence de les contester parfois grossièrement.

Une telle situation, dans un milieu universitaire où les académiques ont charge de recherche et de promouvoir l'excellence, devient réellement oppressante.

Suite à la modification récente et utile du décret "paysage", qui rend plus compliquée la poursuite des études de cette catégorie d'étudiants, la situation s'est significativement aggravée. L'époque du Covid et l'ahurissante "bienveillance" accordée aux élèves du secondaire à ce moment participent de cette aggravation : les étudiants ont considéré la chose comme un droit acquis.

Nous sommes à la veille d'un épuisement des professeurs d'université en charge des premières années, aggravé encore par la pléthore estudiantine et l'encadrement déficient. Nous risquons à terme de remplacer tous nos examens à visée pédagogique comportant des questions de synthèse à rédiger par des "vrais/faux à points négatifs" pour éviter toute contestation, tout en gardant une sélection nécessaire. La pédagogie aura perdu la partie.

À l'instar des chefs d'établissements secondaires, les doyens n'offrent aucun soutien à leurs enseignants, en leur objectant des textes juridiques à respecter par crainte des procès, plutôt que de convoquer les étudiants malveillants en commission de discipline. À quand la mise en place de groupes de soutien psychologique destinés aux professeurs ?

L'heure est grave, et il est temps que les pouvoirs politiques prennent conscience qu'il y va de l'avenir des élites que l'université a pour mission de promouvoir.

→ Titre et chapô sont de la rédaction